



RECRUTE

GARDIEN DES ÉQUIPEMENTS - ÉQUIPEMENTS SPORTIFS H/F

Poste à temps non complet 17h30

Au sein de la Direction de l'éducation, des sports, de la culture et de l'animation et placé sous l'autorité directe du Chef du service des sports, le gardien des équipements sportifs exerce les travaux d'entretien et de première maintenance des équipements, matériels sportifs et aires de jeux. Il assure la surveillance des équipements et des usagers et veille au respect des normes de sécurité. Il accueille et renseigne les usagers.

MISSIONS PRINCIPALES

- Surveiller les accès aux bâtiments et équipements et contrôler les personnes habilitées à pénétrer dans ces équipements : contrôler le respect des horaires et de l'application des règlements ; gérer les clés et leur organigramme ; tenir un cahier de fréquentation et d'incidents ; contrôler l'application des règles de sécurité et du matériel sportif,
- Accueillir les utilisateurs : écoute et orientation du public ; assurer la tenue de l'affichage et l'information,
- Assurer le nettoyage, le rangement, la maintenance et les petits travaux d'entretien des installations sportives : nettoyage et maintien des équipements, matériels et pourtours en état de propreté et d'hygiène ; ouverture et fermeture des portes, fenêtres, vasistas et installations électriques ; rangement, entretien et maintenance du matériel,
- Assurer l'assistance auprès des responsables scolaires et associations : assistance pour les manifestations ; travaux préparatoires aux compétitions (traçage des terrains, transport et installation du matériel) ; travaux de rangement de matériel et de gros nettoyage après manifestations sportives ; travaux d'entretien et de maintenance des équipements pendant les vacances scolaires,
- Contrôler l'application des règlements intérieurs des équipements et des règles de sécurité dans les lieux publics,
- Détecter les dysfonctionnements des équipements, mettre en route et arrêter les systèmes de sécurité, diagnostiquer la limite au-delà de laquelle l'appel à un spécialiste est indispensable,
- Permanences de fonction les samedi et/ou les week-end,
- **Intervention à la salle polyvalente des Chaudannes** : Etat des lieux et remise des clés de la salle polyvalente en lien avec le responsable de service, le centre technique municipal qui assure la gestion de la salle et l' élu référent sur les états des lieux, selon le planning et les disponibilités au regard des missions principales,
- **Intervention au sein des services de la DESCA** : Assurer l'assistance auprès des services de la DESCA selon le planning et les disponibilités au regard des missions principales.

L'agent pourra se voir confier toutes missions liées à son grade et cadre d'emploi auquel il appartient ou est rattaché.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Sens du service public,
- Sens aigu de la communication avec le public (accueillir, créer la sympathie, sécuriser, expliquer les règles pour les faire respecter ...)
- Tenue et attitudes correctes exigées,
- Parfaite connaissance du milieu sportif,
- Aptitudes physiques et manuelles (port de charges),
- Connaissance des règlements intérieurs des équipements et des règles de sécurité dans les lieux recevant du public,
- Rigueur de travail et ponctualité,
- Capacité à rendre compte,

PARTICULARITE DU POSTE

- Disponibilité en soirée et week-end pour participer aux permanences de fonctions du service et aux réunions et assister à des évènements sportifs.

STATUT ET RÉMUNÉRATION

- Agent de la fonction publique territoriale, grade d'adjoint technique, d'adjoint technique principal de 2e classe, d'adjoint technique principal de 1ère classe,
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime vacances + CNAS + participation employeur complémentaire santé et prévoyance,
- Poste à temps non complet à pourvoir à compter du 14 février 2022.

Renseignements : M. CIURLEO, Responsable du service Education sportive et Adjoint à la vie scolaire - Tél. 04.79.64.48.21

Adresser lettre de motivation + CV à :

Monsieur le Maire : BP 100 – Hôtel de Ville – 73302 Saint-Jean-de-Maurienne cedex

Mél. mairie@saintjeandemaurienne.fr / Avant le 8 février 2022